

<u>Nombre de conseillers</u>	L'an deux mille vingt-six, le treize avril, les membres du Comité Syndical,
En exercice : 08	régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation
Présents : 08	légitime sous la Présidence de Monsieur Serge LEMOINE, Président.
Votants : 08	
<u>Date de la convocation</u>	<u>Etaient présents</u> : M. Serge LEMOINE – DONJEUX ; M. Alain ENGLER –
07.04.2026	DONJEUX ; Mme Séverine FRANCOIS – DELME ; M. Xavier GROSCLAUDE –
	DELME ; M. Stéphane BOURGUIGNON – DELME ; M. Raphaël RUFFRA –
	Suppléant de DELME ; M. Laurent MATHIEU – PUZIEUX ; M. Eric FRAMBOURT
	- PUZIEUX
	<u>Etait excusé</u> : -

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Raphaël RUFFRA a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **1. Installation du comité syndical**

Conformément à l'article L 5211-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain ENGLER, doyen d'âge, qui a procédé à l'appel nominal des membres du comité. Il a dénombré huit délégués présents dont un suppléant et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était rempli.

Après avoir donné lecture de l'arrêté préfectoral n° 6/CS/2007 du 05 mars 2007 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de DELME DONJEUX ET PUZIEUX.

#### **- Installation du comité syndical**

Monsieur Alain ENGLER a déclaré le comité syndical du SIA2DP installé.

#### **- Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Raphaël RUFFRA a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le comité syndical (art L 2121-15 du CGCT).

### **1° - ELECTION DU PRESIDENT -**

#### **- Présidence de l'assemblée**

Monsieur Alain ENGLER a invité le conseil syndical à procéder à l'élection du président. Il est rappelé qu'en application des articles L 2122-4, L 2122-7 et L 5211-10 du CGCT, et par le jeu du renvoi opéré par l'article L 5211-2 du même code, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Alain ENGLER a fait appel de candidature pour le poste de président.

Monsieur Serge LEMOINE propose sa candidature pour occuper cette fonction.

#### **- Constitution du bureau**

Le comité syndical a désigné deux assesseurs :

Madame Séverine FRANCOIS

Monsieur Xavier GROSCLAUDE

### **- Déroulement de chaque tour de scrutin**

#### **- Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	01
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	07
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	07
e. Majorité absolue	04

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Monsieur Serge LEMOINE                      07        (sept)

#### **- Proclamation de l'élection du président**

Monsieur Serge LEMOINE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé président et a été immédiatement installé.

### **2° - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS -**

#### **- Détermination du nombre des vice-présidents**

Sous la présidence de Monsieur Serge LEMOINE, élu Président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

Le Comité Syndical confirme le nombre de vice-président à élire : 02 (DEUX)

#### **- Élection du premier vice-président**

Monsieur Serge LEMOINE a fait appel de candidature pour le poste de premier vice-président.

Monsieur Stéphane BOURGUIGNON propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	01
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	07
c. c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L 66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	07
e. Majorité absolue	04

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Monsieur Stéphane BOURGUIGNON                      07                      (sept)

Monsieur Stéphane BOURGUIGNON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

### - Élection du 2<sup>ème</sup> vice-président

Monsieur Serge LEMOINE a fait appel de candidature pour le poste de deuxième vice-président.

Monsieur Eric FRAMBOURT propose sa candidature pour occuper cette fonction.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	01
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	07
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral)	00
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L.65 du code électoral)	00
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c)	07
e. Majorité absolue	04

Nom et prénom des candidats et nombre de suffrages obtenus

Monsieur Eric FRAMBOURT    07                      (sept)

Monsieur Eric FRAMBOURT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

### - Bureau syndical

Monsieur le Président a exposé qu'en vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, « le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres ».

Ainsi, il a été décidé à l'unanimité que le bureau syndical serait constitué de l'ensemble des 8 délégués.

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	5.1			2025/002 2026/001

<b>NOM / PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
LEMOINE SERGE DONJEUX	PRESIDENT	
BOURGUIGNON STEPHANE DELME	VICE PRESIDENT	
GROSCLAUDE XAVIER DELME	DELEGUE TITULAIRE	
RUFFRA RAPHAEL DELME	DELEGUE SUPPLEANT	
FRANCOIS SEVERINE DELME	DELEGUE TITULAIRE	
FRAMBOURT ERIC PUZIEUX	VICE PRESIDENT	
MATHIEU LAURENT PUZIEUX	DELEGUE TITULAIRE	
ENGLER ALAIN DONJEUX	DELEGUE TITULAIRE	